COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Anthony BOURBONNAUX, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :
Isabelle MAUBERT à Franck MOREL
Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Rémi CHABANAT à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE
Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Absent : Patricia MONTAGNIER
Franck ROUGIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION
TE63 : Convention financière : Candélabres accidentés et divers
N°2026/09/70

Objet : Autres domaines de compétence des communes

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Vu la délibération de la Commune en date du 18 décembre 2008, transférant à TE63 la compétence Eclairage Public

Considérant le recensement des candélabres accidentés et divers

Monsieur le Maire donne lecture du projet de réparations et l'installation de protège candélabre pour les installations du bourg.

Montant prévisionnel 30 000 € H.T
Participation de la commune fonds de concours 50% du montant H.T + l'ecotaxe soit 15 000.48 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

AR Prefecture
063-216302653-20260928-20260970-DE
Reçu le 01/10/2026

- Approuve le projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière au nom de la Commune
- Dit que les crédits sont inscrits au compte 204158 « Subvention d'équipent versées – groupements de collectivités »

Pour extrait conforme, fait et délibéré
les jour, mois et an ci-dessus,
au registre sont les signatures.

Orléat, le 28 septembre 2026

Le secrétaire
Cédric DAUDUIT

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260928-20260970-DE
Reçu le 01/10/2026